

Il existe une tension récurrente entre démocratie et économie. Au dix-neuvième siècle, elle a incité à une autonomisation de l'économie qui s'est révélée contradictoire avec l'affirmation des idéaux démocratiques ; au vingtième siècle, à l'inverse, elle a engendré un volontarisme politique s'attachant à subordonner l'économie. La désillusion engendrée par cette survalorisation du politique explique que lui ait succédé à son tour un réalisme étriqué qui sacralise l'existant et convertit le libéralisme en une idéologie de défense du *statu quo*. Cette contribution rappelle d'abord comment, dans la seconde moitié du dernier siècle, se sont succédé ces deux déterminismes, l'un inféodant l'économie à la décision politique, l'autre invalidant toute intervention politique dans l'économie. Elle souligne à cet égard que l'idéologie libérale ne saurait être acceptée, le marché ne saurait être considéré comme le complément fonctionnel de la démocratie. Au contraire, la difficulté présente réside dans cette érosion constante de la démocratie par une économie laissée à son libre mouvement et qui sape lentement l'idée même d'un destin collectif. Cette détérioration se traduit par ce que de Leonardis (1997, 177) appelle le *privatisme*, ce processus « qui enlève à l'acteur social sa capacité à s'inscrire dans la communication sociale et dans les interactions collectives relatives à la société : qui le prive de l'espace public d'action des conditions intersubjectives de la réflexivité, bref de la consistance publique ».

En conséquence une réflexion contemporaine sur la démocratie qui n'intègre pas la nécessité que celle-ci irrigue l'économie se condamne à l'impuissance. La vitalité de l'engagement public ne peut être le fruit d'innovations n'ayant trait qu'au fonctionnement des institutions politiques : sans céder au mirage de la rupture, ni à l'emprise de la résignation, c'est en se réappropriant l'histoire des pratiques sociales de démocratisation de l'économie et en s'appuyant sur leur dynamique actuelle qu'il s'avère concevable d'œuvrer pour une démocratisation de la société, ce qui suppose d'affronter à nouveau la question des rapports entre démocratie et économie. C'est aux formes émergentes de ce nouveau questionnement politique de l'économie qu'est consacrée la seconde partie de ce texte.

1- Des déterminismes à l'exigence d'un renouveau critique

L'effondrement du totalitarisme a été l'événement marquant de la fin du vingtième siècle. Le rêve communiste est devenu cauchemar parce que l'idéologie qui se présentait comme marxisme et s'arrogeait le monopole de la vérité historique, en tant que science positive, a multiplié les simplismes : mépris de la démocratie induit par la distinction entre infrastructure et superstructure, les libertés et les droits étant assimilés à des leurres destinés à masquer la domination de classe ; absence de pensée de la société civile, la sphère politique n'étant abordée que par le biais du pouvoir d'Etat permettant un pilotage centralisé de la société ; culte du progrès assimilant la réalisation du socialisme avec la marche de l'histoire, elle-même confondue avec le développement des forces productives. L'expérience historique a donc effacé cette promesse de dépassement du capitalisme dont le communisme était porteur.

D'un déterminisme à l'autre

Le vingtième siècle, longtemps bercé par l'évocation d'une société enfin réconciliée, s'est réveillé persuadé de l'inanité d'un songe dans lequel la société parfaite pouvait advenir à partir de changements structurels comme ceux portant sur la propriété des moyens de production. A l'évidence, cette prise de conscience a été convertie en preuve de la naturalité d'une société caractérisée par la démocratie représentative et l'économie de marché. C'est la position devenue emblématique de Fukuyama (1995). Cette absolutisation d'une situation historique, non dénuée d'ethnocentrisme, est devenue la marque du néolibéralisme. En cela, le néolibéralisme n'est pas une facilité de langage, ni un vocable paresseux remplaçant une véritable analyse critique, c'est un véritable mouvement idéologique qui a profité d'une conjoncture favorable pour réhabiliter l'horizon d'une société de marché, c'est-à-dire d'une société entièrement gouvernée par l'intérêt matériel et la concurrence, autrement dit le marché auto-régulateur au sens de Polanyi (1983). Les conséquences en sont très concrètes, comme le montrent les politiques d'ajustement structurel, de dérégulations et de privatisations, dans les pays du Sud comme du Nord.

Le triomphe du néolibéralisme ne signe pas la fin de l'histoire, il n'aura été somme toute que de courte durée. L'ampleur des inégalités, aux niveaux national et international, a vite entraîné des protestations contre « l'économie triomphante » (Jacquard, 1995). Mais, pour que ces cris de colère ne constituent pas des aveux d'impuissance, reste à renouveler une réflexion sur démocratie et économie qui ne s'épuise pas dans l'évocation répétitive d'une rupture avec le capitalisme. Il est en effet désormais trop facile au néo-libéralisme de s'opposer à l'idée d'une alternative globale et la crédibilité de la critique suppose d'emprunter d'autres voies.

Primauté du politique et conséquences sur l'économie

Dans ce but, de nombreux auteurs invitent à se détourner des questions économiques qui ont occupé trop de place, au profit d'interrogations, selon eux plus actuelles, autour des mœurs et de la culture, domaines par le biais desquels pourrait se restaurer la primauté du politique. Mais cette position aboutit à une impasse logique, comme chez Touraine (2005) qui, ayant exprimé ce souci de se distancier de l'économie, se plaint peu après de la prégnance des critères marchands dans la culture. Justement, se détourner de l'économie revient à en avaliser les formes actuellement dominantes. Si le sursaut politique tarde et si la société peine à reprendre parole sur les biens communs, c'est bien parce que les « lois de l'économie » (Généreux, 2001) sont sans cesse opposées à toute velléité de changement. Cet horizon de la société de marché que s'est fixé le néolibéralisme implique qu'une activité sociale est considérée comme économique si elle procure une opportunité de rentabilisation du capital. A cet égard, on peut s'accorder avec Caillé (2005), dans ce modèle de développement, capitalisme et marché ont partie liée en ce qu'ils rapportent l'action économique à la seule rationalité formelle.

Cette logique marchande et capitaliste qui régit les rapports avec la nature tout en s'étendant à de nouveaux champs de la vie sociale induit des comportements qui rendent inopérante toute tentative de réhabilitation du politique. La solution ne réside pas pour autant dans la simple affirmation d'une prééminence souhaitable du politique. S'opposer à la logique actuelle, ce n'est pas se contenter d'en appeler à un réveil politique, qui ne débouche sur aucune transformation tangible. C'est aussi proposer des suggestions pour reprendre autrement la question des rapports entre démocratie et économie, sachant qu'il est devenu impossible d'envisager la régulation de l'économie à partir d'une autorité en surplomb (Fraise, 2004). Telle est la préconisation formulée par d'autres auteurs, pour s'émanciper de la « croyance économique » (Lebaron, 2003) qui impose ses dogmes sous couvert de « neutralité » (Swedberg, 1986).

Des marchés pluriels

Par exemple, Callon (1998) renvoyant à une naïveté anachronique toute allusion à une économie autre que marchande, insiste sur la pluralité des marchés inscrits dans des réseaux sociaux et des cadres institutionnels. D'où le rapport évolutif entre marché et démocratie (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) : les marchés produisent des externalités qui deviennent objets de débats publics, à partir desquels s'élaborent de nouvelles règles intégrant leur prise en compte. Comme l'a souligné Gadrey (1999), cette position met en évidence que les marchés concrets n'existent qu'au sein d'institutions régulatrices, contrairement à la norme du marché concurrentiel parfait. Cette vision fonctionnelle de la démocratie, correctrice du marché, montre que la figure du marché auto-régulateur est plus une représentation qu'une réalité. Néanmoins, comme le note Perret (2000), le caractère fictif du marché auto-régulateur n'empêche pas son existence en tant que représentation culturelle performative de la réalité (Le Velly, 2004).

Dans cette lignée, alors que le refus d'une abolition du marché est dorénavant admis majoritairement par les critiques du néolibéralisme, il importe donc d'aller au-delà de la reconnaissance de marchés pluriels. C'est ce que Gadrey (2005) reconnaît à son tour quand il mentionne l'importance d'une notion d'utilité sociale appelant des régulations spécifiques, juridiques et fiscales ; cette contribution à l'intérêt général étant fournie par d'autres agents économiques que les entreprises privées lucratives.

En la matière, il est indispensable de se débarrasser de cette « métaphysique » dénoncée par Mauss (1997) d'une toute-puissance du capitalisme, selon laquelle toute contestation serait vouée à la récupération. Affirmer l'existence d'une société capitaliste revient à supposer une coordination parfaite des représentations individuelles, il existe plus exactement une dominante capitaliste puisqu'« un système économique se compose de mécanismes institutionnels contradictoires, irréductibles les uns des autres », toujours selon Mauss qui ajoute : « Il n'y a pas de sociétés exclusivement capitalistes... Il n'y a que des sociétés qui ont un régime ou plutôt – ce qui est encore plus compliqué – des systèmes de régime plus ou moins arbitrairement définis par la prédominance de tel ou tel de ces systèmes ou de ces institutions ».

Partant de cette hypothèse selon laquelle il n'y a pas un mode unique d'organisation de l'économie qui serait l'expression d'un ordre naturel, mais un ensemble de formes de production et répartition qui coexistent, il devient déterminant de retrouver le caractère pluriel de l'économie réelle occulté par l'utilitarisme, et plus particulièrement de visibiliser des pratiques sociales de démocratisation de l'économie qui n'ont cessé de se manifester dans les deux derniers siècles, mais dont la légitimité a été systématiquement niée et dont le potentiel transformateur a été négligé.

Contre une imagination de l'avenir qui se rétracte avec la fin de l'histoire ou la simple inflexion des marchés, contre la référence à une rupture qui oublie tout problème de transition, il s'agit de prôner un retour réflexif tant sur ces pratiques que sur les conceptualisations dont elles ont fait l'objet, afin d'en tirer des enseignements pour l'avenir, avec la conviction que les changements démocratiques « ne commandent nullement ces alternatives révolutionnaires et radicales, ces choix brutaux entre deux formes de société contradictoires » mais se font et se feront par des procédés de construction de groupes et d'institutions nouvelles à côté et au-dessus des anciennes » (Mauss, *op.cit.* p. 265).

Une méthode se profile dès lors. Elle vise à la déconstruction d'un discours selon lequel l'intérêt matériel serait la matrice unique à travers laquelle se sont tissés les rapports économiques contemporains ; pour ce faire, elle passe par la reconstitution des différentes phases historiques dans lesquelles la solidarité démocratique a été mobilisée et a engendré des créations institutionnelles cantonnant un utilitarisme qui n'a jamais fait consensus.

Retour sur l'invention solidaire

Il convient donc de revenir sur l'invention solidaire propre à la modernité démocratique (Honneth, 2000) qui a introduit dès la première moitié du dix-neuvième siècle un questionnement politique sur l'économie, trop souvent ignorée par l'histoire officielle de la pensée économique.

Les études historiques montrent qu'à partir du dix-huitième siècle, il a existé des espaces publics populaires se manifestant en particulier par un foisonnement associatif dans la première moitié du dix-neuvième siècle dont l'une des principales revendications a été celle de l'organisation du travail [Chanial, 2001 ; Laville 1999 ; *Revue du Mauss* 2000]. Dans celui-ci, la solidarité démocratique est abordée comme une réciprocité volontaire unissant des citoyens libres et égaux en droit, contrastant avec la charité et la philanthropie qui reposent sur l'inégalité des conditions. Face à l'échec de la prophétie libérale selon laquelle la suppression des entraves au marché équilibrerait forcément l'offre et la demande du travail, de très nombreuses réactions ont lié résolution de la question sociale et auto-organisation populaire. Dans les associations ouvrières et paysannes s'interpénètrent production en commun, secours mutuel et revendication collective. Elles esquissent le projet d'une économie qui pourrait être fondée sur la fraternité et la solidarité tout en invalidant la thèse de la discontinuité entre espace public et économie [Laville 2000]

Au fur et à mesure que progressent productivisme et capitalisme, cet élan réciprocal, touché par la répression, s'essouffle toutefois. La solidarité prend progressivement une autre signification, celle d'une diminution des inégalités entre groupes sociaux que l'Etat a pour mission de favoriser en canalisant les flux de la redistribution. Parallèlement, l'associatif débouche sur la légalisation des mutuelles, des coopératives et des associations. Mais alors que sont reconnues ces organisations qui vont être désignées comme les composantes de l'économie sociale, le projet d'associatif solidaire s'estompe. Les syndicats issus de ce creuset s'éloignent progressivement d'une économie sociale qui n'est pas épargnée par la banalisation. Le mouvement ouvrier pèse pour l'instauration d'un Etat redistributif comme pour la reconnaissance de droits sociaux dans les entreprises. L'Etat élabore un mode spécifique d'organisation, le social, qui rend praticable l'extension de l'économie marchande en la conciliant avec la citoyenneté des travailleurs. La sécurité obtenue se paie toutefois d'un abandon de l'interrogation politique sur l'économie.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la conception de la solidarité démocratique qui s'impose est à la fois en prolongement et en rupture par rapport à l'acception antérieure. En privilégiant la redistribution publique au détriment des formes de réciprocité égalitaire, elle continue à témoigner d'un refus de la position libérale qui rabat le lien social sur l'échange contractuel. Néanmoins, elle avalise la prééminence de l'économie marchande sur laquelle l'Etat s'appuie pour prélever les moyens nécessaires à la réalisation des fonctions sociales qu'il assume désormais. A la période pionnière d'un associatif fondé sur la solidarité démocratique a succédé le compromis entre marché et Etat social. Les résultats ont été importants. Alors que se renforçait le mythe d'une économie alternative censée s'implanter dans les pays dits socialistes, de réels acquis sous la forme de droits positifs ont été obtenus par le biais des social-démocraties.

Cependant, ces avancées avaient pour contrepartie une dépendance de la solidarité à la croissance marchande et sa limitation aux espaces nationaux. Corollaire, la synergie marché-Etat a été profondément ébranlée par l'internationalisation et la tertiarisation des économies, telles qu'elles se sont opérées sous l'égide des préceptes néolibéraux. La plupart des gouvernements ont ainsi procédé à des déréglementations afin de restaurer la compétitivité nationale alors que la montée des services relationnels à productivité stagnante, entraînant une baisse des taux de croissance moyens, les incitait à réduire les dépenses sociales.

Dans cette conjoncture, le libéralisme semble ne plus avoir d'adversaire si ce n'est la régression intégriste qu'il alimente, « Jihad versus Mac World », selon l'expression de Barber. Contre toute attente, c'est à ce moment pourtant que la réalité plurielle de l'économie est à nouveau mentionnée dans les rassemblements d'une « société civile mondiale qui vient » (Caillé 2005) ; ces débats mettent en particulier l'accent sur la réactualisation d'une perspective de démocratisation de l'économie, avec l'essor d'expériences multiples qui associent renouvellement d'une interrogation sur l'économie et démarches relevant de la démocratie participative. C'est l'amorce d'une nouvelle étape de cette invention solidaire qui caractérise les sociétés démocratiques modernes.

2- Le nouveau questionnement politique sur l'économie

Tout en ayant du mal à s'imposer dans un environnement qui leur est défavorable où marché et économie sont identifiés, divers types d'expériences contribuent à relancer un débat public sur l'économie qui était devenu un débat interdit.

La diversité économique : un débat à partir des pratiques

En premier lieu, elles s'attaquent à cette prétention qui consiste à présenter le modèle économique actuel comme le seul modèle possible. C'est la principale conquête de « l'alter-mondialisation » qui, dans les forums sociaux, a fortement ébranlé cette certitude, propre au discours des experts néolibéraux. L'un des aspects les plus novateurs des forums réside dans cette remise en cause du postulat de l'autonomie de l'économie marchande capitaliste à partir d'une prise de parole sur les « autres » économies existantes.

Contre l'évolutionnisme qui envisage l'économie uniquement comme lutte contre la rareté, une autre approche est défendue dans laquelle l'économie ne peut être isolée des relations avec la nature et entre les hommes. Retrouvant les hypothèses énoncées par de nombreux théoriciens (parmi lesquels on peut citer Boulding, 1973 ; Maréchal, 2001 ; Passet, 1996 ; Perroux, 1970).

Les discussions publiques qui restent ouvertes en dépit des tentatives de prise de contrôle servent de « catalyseurs », selon le terme de Whitaker (2003), dans la recherche des voies praticables pour un développement durable, faisant de ce thème non pas l'apanage d'une technocratie moderniste mais un objet de démocratie participative. Comme l'a souligné Guerreiro Ramos (1989 : 179), la qualité de la vie et le développement d'une société ne résultent pas que des activités centrées sur l'intérêt et le marché ; elles résultent aussi d'une variété de biens et services, produits et distribués selon d'autres processus d'allocation des ressources qui ne relèvent pas d'un simple calcul coûts-bénéfices. Dans différents continents, des auteurs (Lautier, 2004 ; Coraggio, 1995 ; Razetto, 1993 ; Touré, 1985) s'efforcent d'aborder de manière compréhensive ces autres logiques économiques. Se démarquant autant d'une mythification que d'un mépris de l'économie informelle, ils montrent qu'une part importante de celle-ci relève d'une économie populaire centrée sur le travail et non sur la rémunération du capital. Cette économie « non observée » est trop souvent qualifiée de résiduelle alors qu'elle représente, selon une étude récente, 38 % du produit intérieur brut et 30,2 % de la population active dans 22 pays « en transition » (Schneider, 2003). La focalisation de la connaissance sur l'économie marchande amène également à négliger le poids de l'économie non marchande, qui ne cesse paradoxalement d'augmenter (Duval, 2003).

La première modification du regard sur l'économie procède donc de cette déconstruction de l'imaginaire dominant : aujourd'hui comme hier, il n'existe pas une économie de marché. La réalité est celle d'une économie plurielle dans laquelle le marché se combine avec la redistribution publique mais aussi avec des activités ancrées dans des solidarités informelles qui permettent la survie d'une partie de l'humanité.

L'économie solidaire comme projet démocratique

La réaction contre la vision tronquée de l'économie ne doit pas inciter à idéaliser les économies qu'elle laisse dans l'ombre. Les solidarités communautaires et traditionnelles tirent leur force des relations de dépendance personnelle qu'elles entretiennent. Les recherches sur le secteur informel (Girard, Theodoro, 2001) mettent en évidence la violence et les rapports de domination qui les structurent, sans parler des infiltrations mafieuses avec la progression inédite des réseaux internationaux de trafics. Par contre, elle amène à repérer, au sein des « autres » économies réelles, une perspective d'économie solidaire qui pour sa part ré-encadre les moyens économiques dans des finalités sociales et environnementales. Un projet d'élargissement de la solidarité démocratique prend ainsi forme puisque l'économie solidaire propose de réaliser un développement durable par l'activation d'une double solidarité démocratique, « horizontale » à l'égard des plus démunis et « verticale » entre les générations. S'inscrivant dans une logique de droit, elle transforme de ce fait les solidarités plus traditionnelles ou communautaires sur lesquelles elle peut s'appuyer comme elle contraste avec une solidarité

qui entérine les inégalités de position. Elle se différencie aussi, par la prise de parole collective dans l'espace public qu'elle promeut, d'une économie sociale qui s'est contentée de tableur sur la réussite économique de ses entreprises.

En somme, l'économie solidaire radicalise du point de vue démocratique l'économie populaire et l'économie sociale. Elle n'est pas qu'une activité économique au service des besoins populaires ou à visée sociale. Elle repose sur une reconfiguration des rapports entre politique et économique mise en œuvre par des initiatives qui se sont multipliées depuis deux décennies : les services solidaires, coopératives sociales, commerce équitable, consommation et épargne solidaires... D'où la présence de plus en plus affirmée de l'économie solidaire dans les rassemblements de l'alter-mondialisation parce que cette « autre » économie représente concrètement (dans la production, le commerce, l'échange...) une autre manière d'instituer l'économie en la soumettant à des exigences démocratiques dans le domaine social et environnemental¹.

Par rapport aux perspectives se rapportant aux mêmes valeurs, l'économie solidaire tire son originalité de ce qu'elle admet la dimension économique de l'associationnisme sans réduire les initiatives à des organisations économiques. Elle souligne la dimension socio-politique qui leur est constitutive : adossées sur une exigence de solidarité, elles ne peuvent toutefois conquérir droit de cité qu'en pesant pour l'instauration de régulations publiques qui leur sont appropriées. Leur devenir est donc lié à plusieurs conditions, pour les acteurs un renoncement à l'idée d'une diffusion de leurs pratiques par leur simple exemplarité économique, pour les responsables publics une perception des discriminations négatives dont sont victimes ces démarches et du pouvoir qu'ils ont de les modifier en innovant dans les politiques économiques, ce qui suppose également une légitimation dans le champ de la connaissance se heurtant aux pouvoirs établis.

En somme, le futur de l'économie solidaire est loin d'être assuré et dépend des comportements de bien des parties prenantes. Mais elle manifeste déjà un regain d'espoir pour une démocratisation de l'économie empruntant diverses voies imbriquées : le cadrage du marché par des règles ayant trait à la justice sociale et à la présentation de l'environnement, comme le préconise le commerce équitable, l'ouverture d'un vaste service public à l'implication des usagers, comme le défendent les services solidaires ; la consolidation des initiatives solidaires à laquelle aspirent la plupart des expériences souffrant de constantes déqualifications. Contrairement à ce qui a pu être avancé, l'économie solidaire ne plaide donc pas pour remplacer de l'Etat par la société civile, elle s'insurge contre une vision restreinte de l'action publique. Elle s'efforce d'englober dans celle-ci à la fois l'expression citoyenne et les politiques publiques dans leur interdépendance. S'appuyant sur une relecture de l'histoire, par exemple européenne (Evers, Laville, 2004), elle œuvre pour retrouver une complémentarité plus affirmée entre les deux faces de la solidarité démocratique, réciprocaire et redistributive, dans le but de relégitimer les interventions publiques en cantonnant le marché et en renforçant la capacité d'auto-organisation de la société.

Conclusion

Les sphères politique et économique, conceptuellement distinctes, ne sont pas empiriquement séparées. Pas plus que la politique ne saurait être aux commandes de l'économie, l'économie ne saurait se prévaloir d'une supposée indépendance pour se prémunir contre la délibération collective. La perspective d'une progressive démocratisation de l'économie par les engagements citoyens et la démocratie participative arrimés à la régulation publique et à la démocratie représentative, se revendique pleinement d'un débat public incluant l'économie. Elle évite ainsi le fantasme d'un modèle alternatif qui pourrait être anticipé avant de se réaliser et se débarrasser de cette clôture qui peut caractériser l'utopie. Mais le risque de retour d'une croyance eschatologique reste présent, avec les mouvements millénaristes qui n'envisagent la transformation sociale qu'à travers la prophétie apocalyptique et le catastrophisme incitant à une sortie de l'économie. La vigilance reste donc de mise pour « faire de l'économie autrement, de façon solidaire et démocratique », comme le dit Coutrot (2005 : 116). La poursuite de cet objectif suppose de ne pas verser dans un maximalisme qui se targue d'une rationalité supérieure ou de ne pas sombrer dans le moralisme en évoquant une harmonie sociale qui résulterait de l'élimination des dysfonctionnements capitalistes. Tourner le dos au fanatisme ne signifie pourtant pas condamner toute utopie comme le fait la vulgate libérale. Contre la mise en ordre symbolique du monde, l'utopie

¹ Cette rencontre de l'alter-mondialisation et de l'économie solidaire qui se confirme dans les forums sociaux mondiaux depuis 2003, avec une montée régulière du pourcentage d'activités consacré à ce thème, reste encore peu identifiée dans les publications universitaires sur l'alter-mondialisation, du fait sans doute des spécialisations disciplinaires. Voir par exemple le déficit d'analyse sur le village de l'économie sociale et solidaire dans le Forum social européen de Paris-Saint Denis dans E. Agriolanski, I. Sommer, 2005 ; à l'inverse le dossier « L'autre mondialisation en marche », *Sciences et l'homme et sociétés*, n° 62, nov. 2003 présente un débat de réflexion sur ce sujet qui reste à approfondir.

peut participer de la conception d'un avenir qui ne soit pas que reproduction. Comme l'a mentionné Ricœur (1997), l'utopie et l'idéologie sont deux composantes nécessaires et irréconciliables de la démocratie. A l'ancrage dans le passé de l'idéologie peut répondre une « utopie réaliste » qui aborde un autre monde et donc une autre économie, à partir des expériences existantes pour se garder de toute dérive sectaire. Comme le résume Abensour (2000 : 49), l'enjeu est « non pas tant substituer une révolution par en bas à une révolution par en haut, qu'ouvrir un nouvel espace horizontal d'expérimentation sous le signe de l'utopie. C'est de la société qu'elle part, des multiples foyers de socialisation qu'elle porte en son sein pour inviter à recréer, à partir de la différence des pratiques, une nouvelle société ».

Le caractère allusif de l'argument ici formulé, lié aux contraintes de taille imposées au texte, amène à mentionner des sources documentaires permettant de préciser les perspectives esquissées.

- Sur la distinction entre fait libéral et idéologie libérale : Marcel Gauchet, 2004. « Le socialisme en redéfinition », *Le Débat* n° 131, septembre-octobre.

- Sur la notion de lois économiques : Jacques Généreux, 2001 et 2002, *Les vraies lois de l'économie*, Paris, Seuil (2 tomes).

- Sur l'associationnisme et la société civile : Philippe Chanial 2001 *Justice, don et association*, Paris, La Découverte, Recherches ; Laville J-L, Caillé A., Chanial P., Dacheux P., Eme B., Latouche S., 2001, *Association, démocratie et société civile*. Paris, La Découverte (Recherches) ; *La Revue du Mauss*, n° 11, 1^{er} semestre 1998 « Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif ».

- Sur l'économie solidaire comme projet politique : Eric Dacheux et J-L Laville, 2003, *Hermès, Economie solidaire et démocratie*, n° 36, Cnrs Editions ; A. Caillé, 2005, *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*. Paris, La Découverte-Mauss, Recherches ; Laville J-L., 2005, *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*. Toulouse, Erès.

- Sur l'autre économie : *Dictionnaire de l'Autre économie* (sous la direction de J-L Laville et A-D. Cattani), 2005 ; *Revue du Mauss*, 2003, n° 21, *L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation » ?* ; Laville J-L., « Avec Mauss et Polanyi, Vers une théorie de l'économie plurielle », *Revue du Mauss*, 2003, n° 21, *L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation » ?*

Bibliographie

- Abensour M., 2000, *Le procès des maîtres rêveurs*, suivi de *Pierre Leroux et l'utopie socialiste*. Arles, Sulliver.
- Agriolanski E., Sommier I., 2005, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute.
- Barber B., 1996, *Djihad versus Mc World. Mondialisme et entreprise contre la démocratie*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Bartoli H., 1977, *Economie et création collective*. Paris, Economica.
- Boulding A.K., 1973, *The economy of love and tear*. Belmont, California, Wadsworth.
- Caillé A., 2005, *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*. Paris, La Découverte-Mauss, Recherches .
- Callon M (ed.), 1998, « The laws of the markets », *The Sociological Review*, Blackwell Publishers.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Chanial P., 2001, *Justice, don et association*, Paris, La Découverte, Recherches.
- Coraggio J-L., 1995, *Desarrollo humano, economia popular y educacion*. Buenos Aires, Instituto de Estudios y accion social, Aique Grupo.
- Coutrot T., 2005, *Démocratie contre capitalisme*. Paris, La Dispute.
- Dacheux E., Laville J-L., Hermès, *Economie solidaire et démocratie*, n° 36, CNRS Editions.
- Duval G., 2003, *Le capitalisme n'a pas d'avenir. Big business, marché et démocratie*. Paris, La Découverte.
- Eme B., Mothé D., Laville J-L., Roustang G., Perret B., 2000, *Vers un nouveau contrat social*. Paris, Desclée de Brouwer (5^{ème} édition).
- Evers A., Laville J-L. (eds), 2004, *The Third sector in Europe*, Edward Elgar, Gloucestershire.
- Fraisse L., 2004, « Economie solidaire et démocratisation de l'économie » in : Dacheux E., Laville J-L., Hermès, *Economie et démocratie*, n° 36, CNRS Editions.
- Fukuyama F., 1995, *La confiance et la puissance*. Paris, Plon (trad. française).
- Gadrey J., 2005, « Utilité sociale » in : *Dictionnaire de l'autre économie* (sous la direction de J-L. Laville et A-D. Cattani). Paris, Desclée de Brouwer.
- Gauchet M., 2004, « Le socialisme en redéfinition », *Le Débat* n° 131, septembre-octobre.

- Généreux J., 2001 et 2002, *Les vraies lois de l'économie*, Paris, Seuil (2 tomes).
- Girard C., Theodoro M., 2001, *As atividades informais em Brasilia*. Brasilia, mimeo.
- Guerreiro Ramos A., 1989, *A nova ciencia das organizacoes. Uma reconceituacao da riqueza das naçoes*. Rio de Janeiro, Editore de Fundação Getulio Vargas.
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Editions du Cerf, Passages (édition originale allemande 1992).
- Jacquard A., 1995, *J'accuse l'économie triomphante*. Paris, Calmann-Lévy.
- Lautier B., 2004, *L'économie informelle dans le tiers-monde*. Paris, La Découverte.
- Laville J-L, Caillé A., Chanial P., Dacheux P., Eme B., Latouche S., 2001, *Association, démocratie et société civile*. Paris, La Découverte (Recherches).
- Laville J-L., « Avec Mauss et Polanyi. Vers une théorie de l'économie plurielle », *Revue du Mauss*, 2003, n° 21 *L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation » ?*
- Laville J-L., 2000, *L'Economie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Desclée de Brouwer (réédition).
- Le Velly R., 2004, *Sociologie du marché. Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes.
- Lebaron F., 2003, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*. Paris, Le Seuil.
- Leonardis O. (de), 1997, « Declino della sfera pubblica e privatismo », *Rassegna Italiana di Sociologia*, XXXVIII, n° 2.
- Maréchal J-P., 2001, *Humaniser l'économie*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Mauss M., 1997, *Ecrits politiques*, textes réunis et présentés par M. Fournier, Paris, Fayard.
- Morin E., 1996, *Pour une utopie réaliste*. Arléa.
- Passet R., 1996, *L'économie et le vivant*. Paris, Economica.
- Perroux F., 1970. « Les conceptualisations explicitement normatives et les limites de la modélisation en économie », *Economie et société, Cahiers de l'ISEA*, tome IV, n° 12, décembre.
- Polanyi K., 1983, *La grande transformation. Aux risques politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard (trad. française).
- Razetto L., 1993, *Los caminos de la economia de solidaridad*, Santiago, Ed. Vivarium.
- Revue du Mauss*, 1998, « Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif », n° 11, 1^{er} semestre.
- Revue du Mauss*, 2000, « L'autre socialisme. Entre utilitarisme et totalitarisme », n° 16, 2^{ème} semestre.
- Revue du Mauss*, 2003, « L'alter-économie. Quelle "autre mondialisation ?" », n° 21, 1^{er} semestre.
- Ricœur P., 1997, *L'idéologie et l'utopie*. Paris, Le Seuil.
- Schneider F., 2003, *The Development of the shadow Economies and shadow Labor Force of 22 Transition and 21 OECD countries*. Université de Linz, Working paper.
- Swedberg R., 1986, « The doctrine of economic neutrality et the IMF and the World Bank », *Journal of Peace Research*, 23 (4).
- Touraine A., 2005, *Un nouveau paradigme : Pour comprendre le monde aujourd'hui*. Paris, Fayard.
- Touré A., 1985, *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au service de la « conjoncture »*. Paris, Karthala.
- Whitaker C., 2003, « Forum social : espace ou mouvement », *Sciences de l'homme et sociétés*, n° 61, octobre.